



Déclaration liminaire de l'Unsa-Éducation à la FS-SSCT du 25 mars 2025

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

La formation spécialisée doit travailler à l'amélioration des conditions de travail des personnels. Les dossiers ne manquent pas dans l'Education nationale.

Au menu, le bilan des saisines des violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes, suivi de la présentation du processus de traitement des situations. Nous regrettons, une fois encore, de ne pas disposer des documents avant cette instance. Comme nous n'avons pas de document pour les points six, huit et neuf. Comment pouvoir travailler efficacement à l'amélioration des conditions de travail des personnels, sans possibilité d'étudier les documents ? Certes, vous n'êtes censé que nous les présenter, mais il nous semble que dans le souci d'un dialogue social de qualité et constructif, nous avons sûrement des propositions à vous faire ; sinon pourquoi serions-nous réunis aujourd'hui ?

Nous étudierons ensuite le cas de deux établissements. Si nous saluons cette démarche, nous voulons souligner que beaucoup d'autres sont en grandes difficultés en matière de sécurité, de violences, de tous types, d'incivilités et de conflits nombreux et variés. Les tensions sont de plus en plus aiguës. Ces phénomènes récurrents s'amplifient.

Pour l'**Unsa-éducation**, il est urgent de s'emparer réellement du problème. Les fouilles aléatoires des sacs ne représentent, selon nous, qu'une infime solution à ce problème. Certes ces mesures sont bien visibles du public, mais elles ne régleront pas tous les problèmes de violences dans les établissements.

Le climat de travail et par conséquent scolaire est aussi fonction des locaux, leur volume, leur taux de remplissage, leur aération et température, mais aussi du temps disponible pour effectuer un travail, les modes de communications, la formation des personnels.

Sommes-nous formés à des communications non-violentes, à la gestion de groupes, d'équipes ? Avons-nous une formation suffisante aux matériels, logiciels, nouveautés pédagogiques ?

Tout cela ne s'invente pas et demande du temps, pour former, pour assimiler et s'améliorer ; avec tous les changements qui impactent l'Education nationale, ce n'est guère envisageable.

Le sixième point concerne les postes aménagés pour cause de handicaps. Cette année la réalité financière a impacté l'aménagement de certains postes de travail faute d'enveloppe budgétaire suffisante. Pour l'**Unsa-éducation**, ce n'est pas acceptable. L'Etat employeur ne peut pas faire des choix budgétaires qui vont à l'encontre des lois.

L'Unsa-éducation réitère sa demande pour qu'aucun aménagement de poste ne soit différé ; ce n'est pas seulement le bien-être des collègues qui est en jeu, mais bien leur santé et la dégradation de celle-ci.

Un autre sujet est celui du matériel. L'informatique est censée améliorer l'efficacité et rendre plus simple certaines tâches. L'Education nationale a voulu se doter de nouveaux logiciels à ces fins. Malheureusement, force est de constater que le résultat est contraire à la volonté de l'employeur. Les logiciels développés rendent le travail plus pénible donc moins efficace et souvent générateurs de risques psycho-sociaux, ceux même que notre FSCT doit évaluer pour mieux les supprimer. Opale en est le meilleur exemple.

Pour conclure, la politique actuelle, en perpétuel recherche d'économie, ne peut que dégrader les conditions de travail des personnels.

A l'Unsa-éducation, nous pensons qu'il faut avoir une politique ambitieuse pour améliorer l'attractivité de nos métiers, pour améliorer le climat scolaire dont dépend pour partie les conditions de travail des personnels, pour in fine permettre aux agents d'être plus efficaces tout en conservant leur santé morale et physique dont vous êtes le garant.